PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata tenue à la salle du conseil, le mardi 19 décembre 2023 à 19 h 30 heures, suivant les dispositions du Code municipal du Québec.

À laquelle sont présents :

La mairesse Andrée Dubé
Les conseillers et conseillères :

Siège no 1	Claudia Beaulieu	Siège no 4	Richard B. Dubé
Siège no 2	Carole Desbiens	Siège no 5	Nicholas Dubé
Siège no 3	Stéphanie Caron	Siège no 6	Jocelyn Pelletier

Les membres présents forment quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Josée Chouinard, directrice générale est aussi présent ainsi huit (8) personnes sont présentes dans l'assistance.

Le conseil a reçu un avis de convocation le 15 décembre par courriel conformément à l'article 152 du *code municipal*.

La séance débute par le mot de bienvenue de la mairesse.

La séance est diffusée en «Live» sur Youtube.

1. Mot de bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation ;
3. Adoption des prévisions budgétaires 2024 ;
4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation ;
5. Période de questions ;
6. Fermeture de l'assemblée ;

*** La période de questions ne portera que sur les points à l'ordre du jour***

23-12237 **Adoption de l'ordre du jour**

Attendu que le projet d'ordre du jour a été affiché sur Facebook.

En conséquence :

Le conseil adopte l'ordre du jour tel quel.

Proposé par: **Nicholas Dubé**
Et résolu à l'unanimité.

23-12238 **Prévisions budgétaires 2024**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata a déterminé les prévisions des dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux ;

	Budget 2023	**Budget 2024**
Administration générale :	398 590 $	383 409 $
Sécurité publique :	166 955 $	170 788 $
Transport routier :	826 780 $	771 562 $
Hygiène du milieu :	174 941 $	193 302 $
Urbanisme :	326 071 $	200 661 $
Loisirs et culture :	83 395 $	78 081 $
Frais de financement	11 161 $	72 493 $
Autres activités de financement	136 366 $	142 230 $
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	**2 124 259 $**	**2 012 526 $**

PROJET

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

	Budget 2023	**Budget 2024**
Taxes foncières et spéciales	585 182$	616 453 $
Taxes par tarification - services municipaux	242 588 $	258 909 $
Paiement tenant lieu de taxes	86 213 $	87 817 $
Organismes municipaux - MRC	218 500 $	248 202 $
Services rendus aux municipalités	93 000 $	28 500 $
Autres recettes de sources locales	177 270 $	85 405 $
Services rendus	222 025 $	201 000 $
Transferts conditionnels	319 555 $	306 463 $
Transferts inconditionnels	179 926 $	179 777 $
TOTAL DES RECETTES	**2 124 259 $**	**2 012 526 $**

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil adopte les prévisions budgétaires et est autorisé à faire les dépenses pour l'année financière municipale 2024 et à approprier les sommes nécessaires:

Proposé par: **Stéphanie Caron**
Et résolu à l'unanimité.

23-12239 **Programme triennal des dépenses en immobilisation**

TITRE DU PROJET	**2024**	**2025**	**2026**	**TOTAL**
Équipements incendie	34 764 $	35 000 $	35 000 $	**104 764 $**
Achat terrain du MTQ	62 000 $	0 $	0 $	**62 000 $**
Équipements de voirie	5 775 $	20 000 $	0 $	**25 775 $**
Module de jeux	76 650 $	0 $	0 $	**76 650 $**
Éclairage public - Lampe de rue	0 $	6 000 $	6 000 $	**12 000 $**
Ponceaux – (3 par années)	0 $	100 000 $	84 000 $	**184 000 $**
Mur loisir	4 000 $	0 $	0 $	**4 000 $**
Rack à vélo – Électricité - Parc du 150e	2 500 $	0 $	0 $	**2 500 $**
Rechargement de routes	50 000 $	75 000 $	75 000 $	**200 000 $**
Pavage de rues	30 000 $	75 000 $	75 000 $	**180 000 $**
Camion de voirie	70 000 $	70 000 $	300 000 $	**440 000 $**
TOTAL DES DÉPENSES:	**335 689 $**	**381 000 $**	**575 000 $**	**1 291 689**

EN CONSÉQUENCE :

Le conseil adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026.

Proposé par: **Jocelyn Pelletier**
Et résolu à l'unanimité.

Pour les dépenses en Immobilisations 2024, le financement des projets et des achats sera réparti approximativement de la façon suivante :

1. Subvention – Module de jeu : 65 700 $
2. Budget courant : 150 000 $
3. Surplus réservé : 34 764 $
4. Surplus libre : 23 225 $
5. Financement/emprunt : 62 000 $

TOTAL : 335 689 $

BROUILLON

23-12240 **Période de questions**

À 19 h 41 Andrée Dubé, mairesse, donne la parole à l'assemblée pour la période de questions. Les questions doivent porter uniquement sur les points l'ordre du jour.

FERMETURE DE LA RÉUNION

À 19 heures 55, sur la proposition de Nicholas Dubé, Andrée Dubé, mairesse lève la séance.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Je, Andrée Dubé, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

_____

Andrée Dubé, mairesse

_____

Josée Chouinard, directrice générale

BROUILLON